RAPSE

La Lettre

N°168
19 Nov
2021

***R**éseau d'**A**ction **P**romouvoir **S**écuriser l'**E**mploi*

Félicitations Monsieur : vous n'êtes plus chômeur

Vous êtes radié de pôle emploi

Sommaire

- 1) ~~Vrais~~ faux chiffres du chômage !……Pages2/3
- 2) Une nouvelle logique économique……Pages 4/5
- 3) Le pouvoir des travailleurs et des citoyens……Pages 6/8
-4) Pénuries de main-d'oeuvre……Pages 9/10

~~Vrai~~ Faux chiffres du chômage !

A en croire les médias, la dernière publication de Darès sur les chiffres du chômage de Pôle emploi indique un véritable retour à une situation d'avant Covid. Ce serait même meilleurs. En même temps, certains de ces médias indiquent que ce retour à de meilleurs chiffres ne s'accompagne pas d'une reprise des postes d'emplois.
Etrange ?

Examinons un peu les chiffres

Demandeurs d'emploi par catégorie

Données CVS-CJO

	Effectif (en milliers)			Évolution (en %) sur	
	3e trimestre 2020	2e trimestre 2021	3e trimestre 2021	un trimestre *	un an **
France métropolitaine					
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	3 673,2	3 510,5	3 307,4	-5,8	-10,0
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	718,2	742,7	741,8	-0,1	3,3
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	1 395,7	1 435,5	1 528,6	6,5	9,5
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	5 787,1	5 688,7	5 577,8	-1,9	-3,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)	328,3	362,3	412,3	13,8	25,6
Inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)	313,4	345,5	353,8	2,4	12,9
Ensemble des inscrits (catégories A, B, C, D, E)	6 428,8	6 396,5	6 343,9	-0,8	-1,3

Sur 3 mois le chômage catégorie A aurait diminué de 203,1 milliers d'unités avec des transferts vers les autres catégories B et C, ce dernier augmentant de **93,100**
Globalement, le chômage catégories A,B,C * aurait diminué de **110,9 unités.**
** Catégories ayant obligations de chercher un emploi et confrontés au fait que que 85 % des emplois proposés sont des CDD dont la moitié sont des contrats courts de moins d'un mois.*

Mais regardons les tableaux d'entrée et sorties de Pôle emploi

Données CVS-CJO **France métropolitaine**	Nombre moy d'entrées au 3e T 2021 (en milliers)	Répartition par motif (%)
Reprise d'emploi déclaré	126,1	22,8
Entrée en stage ou formation	71	12,8
Arrêt de recherche (maternité maladie retraite	47,6	8,6
Cessation d'activité pour défaut d'actualisation	223,6	40,4
Radiation administrative	43,9	7,9
Autres cas	42	7,6
Ensemble des sorties de catégorie A,B,C	554,1	100

1) Sorties de pôle emploi

Sur 554.100 sorties de pôle emploi, seuls 126.100 ont retrouvé un emploi !

Soit moins de 50 % de ceux qui sortent pour défaut d'actualisation ou radiation, et moins de 70 % si on tient compte des réinscriptions rapides (voir entrées de pôle emploi).
S'ajoutent les sorties de pôle emploi de gens malades ou les maternités pris en charge provisoirement par la sécurité sociale et les entrées en stage qui changent de catégorie (E) mais ne trouveront pour la majorité pas de travail en CDI..

Chômage - Chômage

A cela s'ajoutent ceux qui sortent provisoirement de pôle emploi pour cause de maladie ou maternité (prise en charge par la sécurité sociale), ceux qui partent en stage (changement de catégorie) mais ont peu de chance de trouver un CDI.
S'ajoutent aussi ceux qui partent à la retraite tirés d'affaire mais largement compensés en entrés par les inscriptions de première entrée

Ceux qui ont perdu un emploi

Données CVS-CJO France métropolitaine	Nombre moyen d'entrées au 3e trim 2021 (en milliers)	Répartition par motifs (en%)
Fin de contrat	93,6	18,6
Fin de mission d'intérim	25,4	5,1
démissions	20,9	4,2
Ruptures conventionnelles	36,7	7,3
Licenciement économique	9,8	1,9
Autres licenciements	33,4	6,6
1ere entrée sur le marché	31,8	6,3
Retour d'inactivité	85,4	17
Réinscription rapide	85,8	17,1
Autres motifs	34,7	6,9
Motifs indéterminés	45,1	9
Ensemble des entrées catégories A,B,C	502,7	100

Entrées de pôle emploi

- 1ere entrée : personne qui s'inscrit pour la 1ere fois (après les études, ou était inactive)
-retour d'inactivité : après une maladie, une maternité, une formation…
- Réinscription rapide : après radiation, défaut d'actualisation (voir sorties).
- Autres motifs : fin d'activité non salariée, retour en France, changement d'activité…

Source pôle emploi Dares STMT 25400 (fin de mission d'intérim)+93,100

A noter que les cessations d'activité pour défaut d'actualisation ont augmenté de 9 % sur le trimestre et es radiations administratives de 28,4 % et atteignent ensemble le chiffre de 181.800 si on tient compte des « réinscriptions rapides » !

Si on fait le compte de ceux qui ont perdu leur emploi de façon identifiée :
93.600 (fin de contrat) + 25.400 (fin de mission intérim) + 20.900 (démissions) + 36.700 (ruptures conventionnelles) + 9.800 (licenciements économique) + 33.400 (Autres licenciements) = **219.100 à comparer aux 126.100 qui ont retrouvé un emploi !**

S'ajoutent les premières entrée sur le marché du travail (31.800= + les retours d'inactivité (85.400) + les autres motifs (34.700) et es motifs indéterminés (54.100)!

En bonne logique le chômage diminue quand le différentiel entre ceux qui ont trouvé un emploi (ou partis en retraite) et ceux qui l'ont perdu, est positif.
La comparaison des chiffres d'entrées et sorties de pôle emploi montre que le chômage continue de s'accroître. Ce qui diminue, c'est le nombre d'inscrits à pôle emploi !

UNE NOUVELLE LOGIQUE ECONOMIQUE

Dans notre logique, les dépenses font les recettes, mais cela peut prendre du temps : par exemple on dépense pendant deux ans pour former une infirmière, la production de soin viendra ensuite donc les impôts aussi. Ainsi la gauche préconise traditionnellement des politiques « keynésiennes » de soutien de la « demande » (salaires, dépenses publiques…).

L'enjeu pour que cela marche = le comportement des entreprises et des banques : (a) elles ne doivent pas délocaliser, licencier, spéculer, etc. (b) vraiment embaucher et produire.

Autrement dit, cela ne marchera pas si on baisse le coût du travail et qu'on laisse le capital gangrener l'activité économique. . Notre logique c'est aussi : Baisser le coût du capital pour permettre les dépenses d'efficacité (formation, recherche, embauches, investissement efficace). C'est l'aspect « de classe » : une nouvelle offre écologique et sociale.

Il faut donc :

- des pouvoirs nouveaux + des nationalisations nouvelles (banques + Groupes industriels et de services) pour que cette logique de baisse du coût du capital pour une autre efficacité soit mise en œuvre dans les entreprises.

- Une fiscalité nouvelle (dure pour les revenus du capital et de la finance, normale pour les revenus du travail) : diminution TVA, progressivité IR, ISF, nouvel IS, etc.

- Une nouvelle logique des aides et des dépenses publiques : non seulement des conditions sur l'emploi et l'écologie, mais ces aides ne doivent pas être des aides à la baisse du coût du travail. Ce n'est pas à l'Etat de prendre en charge les salaires ou les cotisations, c'est au patron !

En effet, les mesures proposées pour répondre aux attentes de nos concitoyens en matière de salaires, de services publics et donc d'emplois exigent **des dépenses supplémentaires pour les finances publiques comme pour les entreprises** publiques et privées (augmentation du SMIC et de l'ensemble de la grille salariale, reconnaissance des qualifications, contribution au financement des services publics et de la Sécurité sociale…).

Pour ce qui concerne les seules finances publiques, on a ainsi pu estimer que les seules mesures d'urgence pour faire face à la « crise siamoise » sanitaire et économique approcheraient sur l'année 2021, 100 milliards d'euros supplémentaires (embauches de personnel dans les hôpitaux, l'éducation, la recherche, la police, la justice, investissements correspondants, hausses des traitements, bonification sélective des crédits aux PME-TPE qui préservent l'emploi et augmentent les salaires…) en plus des dépenses déjà engagées par le gouvernement (chômage partiel, aides aux entreprises).

Au cours de chacune des années suivantes, s'y ajouterait le financement des augmentations de traitements dans la fonction publique (estimé à 60 milliards d'euros pour une augmentation de 30 %).

D'autre part, la nationalisation d'Axa, des grandes banques privées, d'EDF et d'autres entreprises stratégiques entraînerait pour les finances publiques des décaissements ponctuels. **Au total, il s'agit de plusieurs centaines de milliards d'euros de dépenses publiques supplémentaires + un ordre de grandeur comparable pour les entreprises.**

Même si, par quelque miracle, on confisquait la totalité des profits du CAC40 (quelque 60 milliards au 1er semestre 2021), on serait encore loin du compte, et il manquerait l'investissement habituel des entreprises. Heureusement, il ne s'agit pas seulement de dépenser de l'argent qu'on n'aurait qu'à prélever dans une réserve existante.

SERVICES PUBLICS

Mais précisément, les nouvelles dépenses n'auront de sens que si elles s'attaquent au coût du capital, c'est-à-dire si elles viennent à l'appui d'un tout autre fonctionnement de l'économie, une tout autre croissance, écologique et sociale, touchant non seulement le secteur public mais, au premier chef, les critères qui inspirent les choix des entreprises et l'attribution des crédits bancaires.

Le but fondamental sera de faire reculer le chômage, de pourvoir les emplois qui manquent cruellement dans les services publics, de donner toute leur efficacité à ces nouveaux emplois et à ceux qui seront consolidés par le développement d'un immense effort de formation. 21 % de la population en âge de travailler est aujourd'hui en situation de chômage ou de sous-emploi. Pour donner un ordre de grandeur, si toutes ces personnes avaient la possibilité de déployer pleinement leurs capacités de création de richesses, le PIB s'en trouverait augmenté dans une proportion correspondante, soit de quelque 500 milliards d'euros.

Outre les ressources supplémentaires pour financer l'augmentation des salaires dans le privé, cette masse de richesses supplémentaires aurait pour effet une augmentation, pour une année pleine, d'environ 250 milliards des recettes de l'État, des collectivités territoriales et de la Sécurité sociale.

Ce serait là le moyen de dégager, au fil des ans, les ressources nécessaires pour financer la nouvelle politique économique. Mais il faut assortir cette conclusion de deux considérations cruciales.

La première a déjà été soulignée : l'augmentation de l'emploi et de la richesse qu'il produit n'aura rien d'automatique. Contrairement aux raisonnements qualifiés de « keynésiens » auxquels se livrent d'autres forces politiques, **le redressement de l'emploi – et l'accélération de la croissance qu'on en attend – ne viendra pas automatiquement d'une augmentation de la demande. Il faudra surmonter l'obsession de la rentabilité et de la baisse du coût du travail qui domine la gestion des entreprises.**

La nouvelle politique économique avec ses aspects fiscaux (prélèvement dissuasif sur les revenus financiers des entreprises, augmentation et modulation de l'impôt sur les sociétés, augmentation et modulation des cotisations sociales patronales), aura donc pour objet de faire pression sur le comportement des entreprises et des banques, à l'appui d'une conquête de pouvoirs d'intervention et de décision par les travailleurs, avec des institutions nouvelles mobilisant la société tout entière (conférences régionales et conférence nationale pour l'emploi, la formation et la transformation productive et écologique, fonds régionaux et fonds national pour l'emploi et la formation, pôle financier public).

La deuxième est que l'augmentation attendue de la création de richesses ne sera pas immédiate. Elle se manifestera progressivement à mesure que la nouvelle logique économique s'affirmera contre la logique du capital mais cela prendra plusieurs années.

C'est ce qui rend indispensable, en attendant, la bataille pour que la création monétaire des banques et de la BCE procure aux agents économiques – et en particulier à l'État – les avances de fonds nécessaires aux dépenses qu'il est indispensable d'engager aujourd'hui pour rendre possible les embauches, la formation des travailleurs, les investissements matériels et immatériels qui se traduiront dans un an, cinq ans, dix ans, par l'augmentation de la création de richesses, et par les recettes. C'est en particulier à cela que servirait la création d'un fonds national et européen pour le développement des services publics.

Il s'agit bien de centaines de milliards d'euros mais ces sommes n'ont rien de démesuré en comparaison de ce que banques et banques centrales font déjà : la Banque de France a acheté, pour le compte de la BCE, 255 milliards de titres de dette publique entre mars 2020 et août 2021. Quant aux banques, leurs prêts aux entreprises ont augmenté de 107 milliards au cours de la même période.

Le pouvoir des travailleurs et des citoyens

Question 1 Pourquoi en faire le cœur du projet communiste ?

1-**Il faut changer ce système économique et politique, où les décisions sont prises par un tout petit nombre de personnes pour une finalité qui n'est pas la satisfaction des besoins réels des populations** (création de richesses réelles) mais la rentabilisation de leur capital (= profit + augmenter la valeur du capital).

- Quand dans une économie les profits explosent, les indices boursiers explosent et que des millions de salariés ne peuvent plus vivre décemment de leur salaire, tandis qu'on manque d'infirmières, de médecins, de soudeurs qualifiés etc. c'est qu'on marche sur la tête.

- Quand le chômage et le sous-emploi atteignent 21% de la population active, que des pénuries multiples se révèlent sur des biens que le pays peut parfaitement produire comme le papier, les matériaux de construction, les semi-conducteurs, etc.., c'est qu'on marche sur la tête.

- Quand ParcourSup rejette des milliers d'étudiants alors que des métiers qualifiés sont en manque, on marche sur la tête.

2- C'est une aspiration profonde de la société. Si les citoyens se détournent des urnes, c'est précisément parce que, après avoir voté, ils perçoivent à juste titre qu'ils n'ont plus de prise sur les décisions qui comptent et modèlent leurs vies, celles des grandes entreprises : leur travail, leur emploi, leur pouvoir d'achat, ce qu'on produit, on le produit, comment et avec qui. C'est-à-dire les décisions d'investissement, celles d'embauche et de formation, et celles en amont de recherche. C'est ce que nous appelons les décisions d'utilisation de l'argent. Le problème de notre société c'est qu'elles sont dominées par la logique du capital et du profit. Pas celle de la réponse aux besoins d'emploi, de production et de la planète !

Il est temps de ne plus laisser le navire aux mains des dirigeants capitalistes et des forces politiques qui sont à leur service, les uns et les autres sont des relais de la logique du capital !

Question 2 Comment ce pouvoir peut-il s'exercer?

1-Dans l'entreprise

- Un **pouvoir effectif des salariés**, c'est plus qu'un droit de veto sur des licenciements et quelques sièges aux conseils d'administration. C'est un **droit de contre-projet**, en cas de décision jugée contraire aux intérêts des salariés et du territoire.

- Cela implique une **concertation et un accès aux informations dans les CE qu'il faut rétablir et conforter avec des pouvoirs décisionnels** (revenir sur les ordonnances Macron qui créent les CSE, suppriment les CHSCT)).

SERVICES PUBLICS

Mais **les dirigeants de l'entreprise vont dire « cela ne rapporte pas assez de profit »** ou « nous n'avons pas l'argent pour cela », « les actionnaires ne voudront jamais nous financer, ou même accepter ce projet ».

– C'est pourquoi **ce pouvoir de contre-proposition ne peut être opérant, effectif que si, à l'appui de leurs contre-propositions, les salariés peuvent mobiliser des sources d'argent** qui ont un autre but que le taux de profit. C'est le crédit bancaire d'un pôle public élargi grâce à de nouvelles nationalisations et ce sont les fonds publics. Il faut donc un **pouvoir de mobilisation des moyens financiers (crédit bancaire et bonifications publiques)**.

Explication : Ainsi, les dirigeants d'entreprise (qui ne sont pas les actionnaires, mais sont nommés par eux) auraient à gérer et mettre en œuvre des projets impulsés par les salariés et financés selon une logique d'efficacité économique et sociale, éventuellement en même temps que d'autres projets, ceux des actionnaires.

La logique des actionnaires s'exprime au CA, la logique des salariés s'exprime au CE (devenu CSE) avec des moyens financiers à leur appui.

On pousse le mouvement des « jours heureux » initié avec la création des CE à la Libération. L'entreprise met en œuvre différents projets et les salariés doivent aussi avoir des pouvoirs d'intervention dans l'entreprise elle-même sur la gestion, via leurs représentants syndicaux, de l'atelier au comité de direction. Les services publics et l'Etat doivent appuyer les salariés dans l'exercice de leurs droits.

L'Etat doit choisir son camp !

Il faut donc aussi renforcer des droits syndicaux, sérieusement rabaissés par les réformes El Khomri et les ordonnances Macron : retour à la primauté de l'accord collectif de branche sur l'accord d'entreprise, représentativité, décharges syndicales, etc.

L'entreprise, la grande entreprise (mais aussi la moyenne) est un grand enjeu démocratique et politique pour la vie de la cité elle-même, et du pays.

CA (Actionnaires) / **Entreprise** (Dirigeants et délégués syndicaux) / **CE** ou CSE (salariés) /l'**Etat** et les **Banques** derrière qui ? Avec quels critères ?

2-Dans les territoires avec l'ensemble des citoyens sur les services publics et entreprises

Les décisions concernent l'ensemble de la société:

(a) elles impactent des territoires et de nombreux habitants

(b) les habitants ont des besoins, en tant que citoyens, qu'ils doivent pouvoir exprimer, ils sont la majorité ! Voyez les manifestations des jeunes pour le climat !

(c) en outre, ils conjugueraient leur poids avec celui des salariés dans le bras de fer avec le patronat et les forces du capital.

D'où le besoin d'institutions politiques territoriales nouvelles pour agir sur les services publics et les entreprises, pour une planification et des prises de décision collectives. Certaines décisions de fermeture, de délocalisation, de licenciements massifs sont des catastrophes territoriales. C'est inacceptable. Certaines réorientations productives sont ultra-urgentes.

SERVICES PUBLICS

Il y a besoin de construire à tous les niveaux (local, régional, national) des instances qui réunissent les directions d'entreprises, les salariés, les grands services publics, le mouvement associatif, les élus, dans des ***Conférences permanentes pour l'emploi, les salaires, la formation et la transformation écologique*** pour décider collectivement – du local au national et avec une articulation à l'Europe – des services et productions, des emplois et formations nécessaires, des moyens financiers mis en œuvre avec des engagements des entreprises, des banques, de l'Etat-employeur.

On en a vu l'absolue nécessité pour la filière santé, du soin (hôpital, prévention…) à l'industrie pharmaceutique.

- **La maîtrise des moyens financiers** : l'énorme potentiel de financement du crédit bancaire finance les restructurations, la spéculation immobilière, boursière, les spéculations sur les matières premières, et laisse tomber nombre de PME et TPE aux activités utiles. Le changement d'orientation du crédit nécessite un pôle public financier, avec les établissements publics actuels et en nationalisation les grandes banques privées (SoGé, BNPParibas, LCL), doté d'une gestion démocratique et ayant pour mission un crédit visant un tout autre but que le taux de profit maximum.

- **Des outils d'expression citoyenne et démocratique** : droit de saisine des collectivités territoriales par des pétitions, referendum d'initiative citoyenne, etc.

- **Nous allons faire des propositions en ce sens le 21 novembre dans une initiative nationale pour l'emploi et la formation place de la République**.

Nous les mettrons en discussion parmi les citoyens et les salariés durant cette campagne, pour qu'ils participent aussi à leur élaboration, à l'appui de leurs aspirations et des luttes très nombreuses sur les salaires, l'emploi, la formation, la transformation écologique (centrale thermique à Gardanne, papeterie Gironde, etc.).

- Les plans de relance distribuent beaucoup d'argent public à des filières qui continuent à délocaliser massivement (automobile). Nous exigeons d'autres critères pour ces aides + contrôle et le suivi de ces plans dans des comités avec salariés et élus, qui préfigurent les conférences permanentes.
Le Medef y est très hostile1, c'est une bataille politique.

Les pénuries de main-d'œuvre montrent bien l'inefficacité du « marché du travail » et qu'il y a urgence à articuler la formation et l'emploi dans une continuité et une sécurité pour les personnes. Cela pousse aussi vers des instances démocratiques de planification de ces besoins.

Nous proposons d'aller **vers un système de sécurité d'emploi ou de formation et de revenu, éradiquant le chômage**. Il organiserait une mobilité de progrès pour une efficacité réelle et une libération du marché du travail, pour une émancipation nouvelle au travail et hors travail.

*1 Geoffroy Roux de Bézieux a dit dans un entretien au quotidien Les Echos en septembre 2020 au sujet du contrôle de l'utilisation des fonds publics : « le **privilège** de la décision doit rester au Conseil d'Administration » !*

Pénuries de main d'œuvre

La cause c'est qu'on dépense pour le capital contre les femmes et les hommes.

Frédéric bOCCARA

D'après l'Insee **44% des chefs d'entreprises disent rencontrer une difficulté de recrutement** contre 30% en moyenne, habituellement. C'est élevé (voir graphique). [le deuxième pic plus élevé depuis 1990, après le record de 2001 avec 60%).

En outre, **cela ne tient pas compte des services publics (ou privés) comme l'hôpital,** les labo médicaux, l'enseignement, la recherche ou les aides à domicile, où les besoins sont énormes.

Il y a différentes causes à ces pénuries, en partie selon les configurations sectorielles : salaires insuffisants, conditions de travail (par exemple Restauration), formation très insuffisante, ou encore sens du travail. Mais sur le fond, **la cause commune, c'est qu'on dépense pour le capital contre les femmes et les hommes.**

C'est significatif que notre société marche à l'envers : l'emploi doit venir « après » et « naturellement », après les dépenses en capital, après les investissements, après profits, après les fusions, après les licenciements (!!), etc. Et comme on ne se préoccupe pas de développer l'emploi et les compétences, on se retrouve dans des impasses. Il faut changer cela !

Le plan Castex prévoyait à peine 1% de ses dépenses pour la formation professionnelle ! (1 Md€ cela ce n'est pas grand-chose comparé aux 100 Md€ du plan). C'est vraiment l'ancien monde, le capital !

Alors parce que la vie, le véritable « nouveau monde », pousse, le **gouvernement vient de décider en catastrophe de mettre en route un « Plan d'investissement dans les compétences »** **(PIC)** de 15 Md€, mais outre qu'il n'est pas encore adopté ni budgétisé. Il est surtout conçu « ancien monde », comme une « voiture-balai » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi : formation comportementale, lecture et écriture, et quelques formations courtes adaptées à des besoins très étroits, qui ne répondront pas durablement aux besoins.

Et, dans le même temps **on fragilise, voire on détruit, massivement la formation initiale,** scolaire et universitaire :

– 91.000 jeunes sont restés sur le carreau à l'issue de Parcours Sup (sa phase « normale ») et près de la moitié (50%) des jeunes n'ont pas eu leur premier choix.

– **Pas d'embauches significatives à l'hôpital et dans l'éducation nationale** : c'est que précisément, elles nécessitent des formations plus ou moins longues (de 2 à 5 ans) ! Que le gouvernement ne met pas en place. Nous proposons de développer massivement des « **pré-recrutements** » : infirmières, enseignants, cheminots

– **l'apprentissage et l'alternance, sont essentiellement utilisés pour employer des travailleurs au rabais**, au lieu de former et de dégager du temps d'appui dans les entreprises.

Les dépenses en capital continuent à dominer tout. Pour la formation professionnelle, **il faut savoir qu'un soudeur industriel, cela demande 7 à 10 ans de formation,** dont 3 ans en emploi. Or on a un déficit considérable (de soudeurs, de chaudronniers, …). Les échecs de la construction de l'EPR à Flamanville en sont témoin !

SERVICES PUBLICS

Or le « Comité stratégique de filière » nucléaire a royalement décidé le 15 avril 2021 **de financer royalement la formation de 50 soudeurs, chaudronniers, électrotechniciens industriels, tuyauteurs, tourneurs ! 50 seulement pour toute la France** et toute la filière nucléaire ! Avec une toute petite indemnité de formation (600 euros), 14.4000 euros en deux ans, contre 32 millions immédiatement, soit 2.000 fois plus (!!) en capital pour 20 premiers projets… Qui ainsi vont être largement gâchés !

L'emploi et les compétences, c'est la clé de la nouvelle efficacité exigée par la véritable révolution informationnelle que nous vivons. Cela monte, mais « à l'envers », « à reculons ». Le « nouveau monde » pousse, mais le vieux monde du capital et de la finance l'étouffe, comme un cancer.

Ainsi, **le chômage partiel** été mis en place au nom de la « préservation des compétences ». Mais on a surtout mis les gens de côté, le principe des licenciements a été maintenu. Les PSE se sont multipliés. Et dès la présidentielle passée, les grands groupes se préparent à tailler encore plus dans leurs effectifs. Il aurait fallu, avec les femmes et les hommes, les salariés, préparer les nouvelles productions, former massivement, décupler les recherches, ouvrir l'avenir avec des projets d'emploi.

Mais pour cela, il faut donner la priorité aux dépenses humaines, à l'emploi, à la formation et aux salaires, au lieu de prioriser les dépenses en capital ou les rachats financiers et de « compenser » un petit peu, et en bout de course, les excès de cette logique par un PIC mal conçu

Ce défaut de compétences peut entraîner 3 choses pour notre pays : pertes d'efficacité et gâchis sur les coûts, délocalisations industrielles et de services de haut niveau (R&D, etc.), réduction des services publics.

Nous proposons d'inverser les conceptions de notre société en allant vers un système de Sécurité d'emploi, de formation et de revenu. Notre société est mûre. Une sécurité d'emploi ou de formation et de revenu, c'est un nouveau droit émancipateur, de nouveaux pouvoirs, un projet de société pour le 21ème siècle. C'est un droit pour chacun.e, soit à un emploi, soit à une formation débouchant sur bon emploi sécurisé et un bon salaire, en lien avec sa formation, payé par l'entreprise, une possibilité de revenir en formation avec un revenu maintenu, financé par les cotisations sociales des entreprises (qui est une utilisation des profits des entreprises autre que pour l'accumulation matérielle), et on lancerait le système et les créations d'emploi par les avances en crédit du système bancaire, comme hier après 1945 pour la Sécu et la construction du pays.

Pour cela, **les gestions des entreprises** doivent changer, **le système d'incitation de l'Etat et des Banques** doit être révolutionné.
Il faut sortir de l'austérité. Il faut créer un **pôle public bancaire**, en nationalisant les grandes banques, nationaliser les grands groupes industriels et de services, une réappropriation publique et sociale des services publics de réseau (Télécoms, EdF, Engie, SNCF, eau, déchets, …).
Il faut créer de nouvelles institutions de planification territoriale et nationale, des « **Conférences permanentes emploi-salaires-formation, transformation productive écologique** », rassemblant tous les acteurs (travailleurs.ses, citoyens, élus, associations, patrons, services publics) où les entreprises et les banques prendraient des engagements sur la base des besoins de production, de services publics, de formation et de financement. Le respect de ces engagements serait suivi par la société civile et les travailleur.ses, qui seraient munis de nouveaux droits démocratiques d'intervention et de contrôle sur les entreprises.